ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
DE STRASBOURG

ORCHESTRE NATIONAL

REGLEMENT DE CONCOURS

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg recrute

un alto co-soliste

Concours le lundi 10 novembre 2025

Le pupitre d'altos comprend deux postes de solistes et deux postes de co-solistes.

Début des épreuves à 9h30 (tirage au sort de l'ordre de passage à 9h15). Toutes les épreuves ont lieu à Strasbourg, Palais de la musique et des Congrès. Les frais de voyage et de séjour ne sont pas remboursés.

Inscriptions sur www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « Orchestre », puis « concours et recrutements » le lundi 3 novembre 2025 au plus tard.

EPREUVES

Diapason de l'Orchestre : LA 442

➔ **Les doigtés et coups d'archet sont à titre indicatif**

Un concerto au choix parmi :

- HOFFMEISTER : Concerto en Ré majeur (1er mouvement avec cadence)
  ou
  STAMITZ : Concerto en Ré majeur (1er mouvement avec cadence)

Un concerto au choix parmi :

- BARTOK : Concerto pour alto, version Serly (1er mouvement, *Lento Parlando* exclu)
  ou
  HINDEMITH : Der Schwanendreher (1er mouvement)
  ou
  WALTON : Concerto pour alto (1er mouvement)

Une pièce imposée :

BACH : *Partita n°2* (BWV 1004), Gigue

Orchestre philharmonique de Strasbourg – Orchestre national
Palais de la Musique et des congrès
Place de Bordeaux
BP 40246
67006 Strasbourg Cedex

Traits d'orchestre tutti (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements ») :

BRUCKNER : Symphonie n°4 : 2e mouvement, Andante quasi allegretto
MENDELSSOHN : Songe d'une nuit d'été, Scherzo (jusqu'à « G »)
STRAUSS : Don Juan (jusqu'à la mes. 66, 1er temps)
RAVEL : Daphnis et Chloé
MAHLER : Symphonie n°10 (2 extraits)
MOZART : Symphonie n° 35 « Haffner » : 1er mouvement (mes. 41-66)

Traits d'orchestre solos (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements ») :

RAVEL : Ma mère l'Oye
GINASTERA : Variations concertantes
DELIBES : Coppélia
PUCCINI : Manon Lescaut

Un-e accompagnateur-trice officiel-le sera à la disposition des candidats.
Les répétitions (gratuites) ont lieu la veille du concours. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la régie de l'Orchestre par mail le vendredi 7 novembre 2025 au plus tard à l'adresse suivante : OrchestrePhilharmoniqueConcours@strasbourg.eu

CONDITIONS D'EXERCICE

Prise de fonction : à déterminer d'un commun accord

Obligations contractuelles : 30 services/mois

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des musiciens de l'Orchestre, la rémunération brute mensuelle s'établit à 3751,39 € ou 3 810,64 €, décomposés comme suit :

- Traitement mensuel brut : 3 145,66 € (indice majoré 639) ou 3 199,81 € (indice majoré 650). Le classement indiciaire dépend de l'expérience professionnelle et artistique.
- Indemnité de résidence : 1 % du traitement mensuel brut/mois
- Indemnité de fonction : 219,05 €/mois
- Indemnité d'expertise : 1/12ème du (traitement mensuel brut + indemnité de résidence) / mois
- Indemnité de sujétion (usure et entretien de l'instrument) : 90,47 €/mois

Compléments de rémunération :

- Forfait audiovisuel : 1827 €/an
- Avance sur redevances : 160 €/an
- Supplément familial de traitement (le cas échéant)
- Participation de l'Orchestre aux frais de transport et versement d'un forfait mobilité durable
- Participation possible de l'Orchestre à la couverture mutuelle
- Prestations d'action sociale proposées par le CNAS
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs